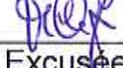
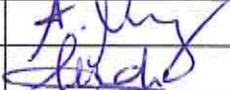
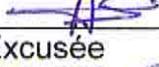
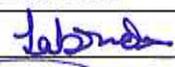
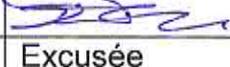
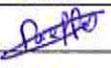
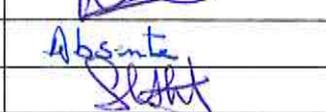
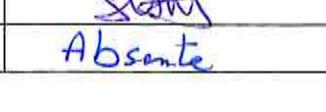
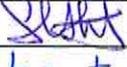


**Ecole Élémentaire Centre Scherwiller**  
**Conseil d'école du 22 mars 2018 à 19h**

Participants :

M. Sohler	Excusé
Mme Ruhlmann	
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Gachet (psy. scol.)	Excusée
Mme Voisin	
Mme Jeunesse	
Mme Zobel	Excusée
Mme Mulley	
Mme Silva	
Mme Antony	
M. Heideier	
Mme Schwald	Excusée
Mme Barthelmebs	
Mme Meyer	Excusée
Mme Laborda	
Mme Barbey	
Mme Zipper	Excusée
Mme Wiese	Excusée
M. Hauss	Excusé
Mme Betty (AVS)	Excusé
Mme Sonmez (AVS)	Excusé
Mme Durmaz (VSC)	Excusée
M. Rieffel (VSC)	
DISTEL Hervé	
NIEDERBERGER Laure	
KLEIN Ludovic	
LANGE-SCHREYECK Aurélie	
SELLNER Muriel	
BECKER Marie	
COMBALUZIER-MOSTER Sophie	Absente
HERTH Sandrine	
DELON Christine	Absente

KLEIN Géraldine	Excusée
HUBER-HAUQUIN Nathalie	Absente
BRAGA Véronique	Absente
DILLENSEGER Angélique	Absente
CAYROU Isabelle	Absente
BLUM Sophie	<del>Absente</del>
SCHUHLER Estelle	Absente
Mme Reymann	<del>Reymann</del> AL

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du CE du 1<sup>er</sup> trimestre
2. Nouveaux arrivants dans l'équipe pédagogique
3. La sécurité et le bien être à l'école
4. Budget mairie et coopérative scolaire
5. Le mot de la municipalité
6. Projets réalisés et à venir
7. Informations aux parents
8. Projet de fête de fin d'année

*minutes*

Ouverture du conseil par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.  
Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

M. Distel sera secrétaire de séance.

M. Heideier propose un tour de table.

### **1. Approbation du compte rendu du CE du 1<sup>er</sup> trimestre**

Le compte rendu de la réunion du C.E. du 9 novembre 2017 rédigé par Mme Silva ainsi que celui de la réunion extraordinaire du C.E. du 11 janvier 2018 rédigé par Mme Zobel a été envoyé :

- aux représentants des parents d'élèves
- publié sur le site web de l'école.

Un mot a été distribué à tous les élèves informant leurs parents de la disponibilité du compte rendu sur le site ou sur papier sur simple demande.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation.

L'approbation est votée à l'unanimité.

### **2. Nouveaux arrivants dans l'équipe pédagogique**

- Mme Mulley Anne, a repris fin janvier le CE1-CE2 à la suite de Mme Zobel. (avec qui elle partage un mi-temps annualisé)
- Mme Laborda Rebecca a repris le CP bilingue en remplacement de 50% de Mme Meyer depuis le 12 mars 2018.
- Mme Wiese déjà en charge de l'allemand du CM1-CM2 bilingue, a repris également le CE1-CE2 bilingue (pour 50% de Mme Meyer)
- Mlle Durmaz Elif et M. Rieffel Ludovic, tous les 2 volontaires service civique, ont pris leur engagement fin décembre 2017. Ils contribuent au déroulement des activités de l'école et interviennent dans les classes. Leur engagement se termine le 6 juillet avec la fin de l'année scolaire.
- Gutleben Gwendoline (EVS : assistante administrative à la direction) a terminé son contrat le 27 novembre 2017. Poste non renouvelé.

### **3. La sécurité et le bien être à l'école**

Exercice incendie du 19 janvier 2018 :

- évacuation en 1'30 des élèves côté sud et 30' pour les élèves côté nord
- RAS pour le déroulement de l'exercice

Exercice PPMS séisme du 19 mars 2018 :

- rappel des consignes, 1<sup>er</sup> temps se mettre à l'abri sous les tables ou encadrement de mur porteur puis évacuation à l'extérieur.
- RAS pour le déroulement de l'exercice

#### Permanence infirmière scolaire :

Mme Raucher, infirmière scolaire du secteur tient une permanence dans notre école tous les jeudis après-midi en semaine paire depuis janvier 2018.

Elle se tient à disposition des élèves ou des parents qui souhaitent la rencontrer.

Elle propose son accompagnement pour permettre aux enfants d'évoluer dans les meilleures conditions.

L'infirmière peut recevoir un enfant seul sur simple demande de l'enfant et sans accord préalable des parents.

Une note d'information à ce sujet a été distribuée à tous les élèves début

décembre. Mme Raucher est joignable par mail : francoise.rauscher@ac-strasbourg.fr

#### Comportement des élèves avant l'entrée à l'école 8h20 ou 13h20 sur la voie publique :

Certains élèves font preuve de comportements peu recommandables voire violents.

Pour rappel : les élèves sont sous la responsabilité des enseignants dès lors qu'ils ont franchi le portail de l'enceinte de l'école. Tant qu'ils sont sur la voie publique c'est la responsabilité des parents qui est mise en jeu.

Bien évidemment si nous assistons à des comportements dangereux, les enseignants, comme le ferait tout adulte, interviennent.

Certains élèves ont cependant bien compris le cadre de responsabilité des uns et des autres. C'est ainsi que certains élèves incriminés dans des conflits ou ayant un comportement inadapté font mine de ne pas entendre l'enseignant tant qu'ils sont à l'extérieur de l'école. Certains vont jusqu'à ignorer les admonestations et s'éloignent du portail pour aller continuer leur méfaits un peu plus loin toujours en dehors de l'école.

M. Heideier ne peut que conseiller aux élèves d'éviter les arrêts devant l'école et d'aller directement dans la cour pour être sous la surveillance des enseignants.

Sur suggestion des parents, un mot explicatif de la situation et des recommandations sera adressé à tous les parents via le cahier de liaison.

Il est également demandé, si possible, de faire intervenir le policier municipal.

#### 4. Budget mairie et coopérative scolaire

##### Budget de la COOP :

- A ce jour nous avons **12480,40 euros** sur le compte de la COOP. Un bilan plus détaillé sera présenté au 3<sup>ème</sup> trimestre.
- Cette année encore, la COOP prend en charge les entrées à la piscine. Chaque élève a pu ou pourra bénéficier de 8 séances de natation. Le montant est d'environ 2060 euros pour l'ensemble des élèves.

## Budget école mairie :

La parole est donnée à Mme Ruhlmann chargée des affaires scolaires.

La commune a, entre autre, réalisée les investissements suivant :

- Renouvellement de 3 PC de la salle informatique.
- Prise en charge des transports (notamment pour la piscine, sorties scolaires,...). En 2017 cette prise en charge représente 4260 euros.
- Achat de fournitures / Papier pour photocopies par le biais du groupement de commande.
- Achat de manuels pour 3500 euros en 2017.
- Participation financière à la classe transplantée.
- Subvention COOP à hauteur de 5 euros/enfant.

Les frais de fonctionnement de l'école s'élèvent à environ 50000 euros/an.

M. Heideier remercie chaleureusement la mairie pour les investissements réalisés qui nous permettent de travailler dans les meilleures conditions. Il salue également la mise à disposition des ouvriers communaux qui interviennent régulièrement pour, soit contribuer au confort des uns et des autres, soit pour nous faciliter nos actions éducatives (transport de matériel d'arts, projection ou sono de la salle Haag,...)

## **5. Le mot de la municipalité**

Concernant le projet de nouvelle école, le calendrier initial est pour le moment respecté. L'objectif reste de réaliser la rentrée 2020 dans la nouvelle école. Actuellement, le permis de construire a été signé et donc approuvé. Par contre, des fouilles archéologiques doivent être entreprises avant le début des travaux. La municipalité est en attente de précision sur ce sujet pour savoir exactement les mesures à prendre.

La prochaine réunion de la municipalité au sujet de la nouvelle école aura lieu mardi 27 avril.

## **6. Projets réalisés et à venir**

Tous les élèves ont participé à la course « relai des toiles » du Téléthon le vendredi 8 décembre de tous les élèves.

Tous les élèves ont également participé au défilé de carnaval le vendredi 23 février.

Photo de classe : lundi 9 avril dans l'après-midi.

## **CM1-CM2 :**

En cours :

- Correspondance avec des élèves de CM2 de Mooréa via messagerie électronique

A venir :

- Semaine initiation à l'équitation du 9 au 13 avril à l'écurie de l'Ortenbourg

- Rencontres sportives athlétisme au Grubfeld le 20 avril.
- Intervention gendarmerie dans le cadre de l'éducation routière.
- Intervention des Veilleurs du Ramstein dans le cadre de l'enseignement de l'histoire.

### **CM2 :**

- Rencontres sportives athlétisme au Grubfeld le 20 avril.
- Participation au projet "Ecole et cinéma"
- Correspondance prévue au 3<sup>ème</sup> trimestre

### **CE1/CE2 :**

- Visite au château du Haut-Koenigsbourg
- Visite à la ferme pédagogique de Rhinau
- Sortie "Piscine"
- Rencontres sportives

### **CE2/CM1 :**

- Projet "Ecole et cinéma"
- Travail sur les Jeux Olympiques avec l'école d'Ebersmunster sous forme de Quizz
- Rencontres sportives
- Travail sur le thème : d'où vient l'info

### **CE1/CE2 bi :**

- Correspondance avec GAMADJI
- Rencontres sportives
- Participation à "L'école la plus sportive"
- Réalisation d'un Album pour le Printemps de l'écriture. Cet album pourra être vu sur le site de l'école

### **CE1 :**

- Intervention autour des formes le 27 mars
- Classe transplantée autour du thème "les arts du cirque, expression corporelle"
- Projet "Ecole et cinéma"
- Rencontres sportives
- Participation au spectacle Hansel et Gretel en allemand

### **CP :**

- Visite au château du Haut-Koenigsbourg
- Visite à la ferme pédagogique de Rhinau
- Sortie "Piscine"
- Rencontres sportives

### **Projet d'école :**

L'actuel projet d'école se termine en juillet 2018.  
Un nouveau projet sera mis en place dès la rentrée de septembre 2018.

Les enseignants y travaillent déjà sachant que ce projet doit répondre à une problématique propre à l'école. 3 objectifs devront être retenus d'ici mai afin qu'un travail de préparation du projet puisse encore se faire durant cette année.

M. Heideier souhaite associer les parents à ce projet. Les représentants des parents d'élèves pourront lui faire parvenir d'éventuelles idées pour fin mai.

## 7. Informations aux parents.

M. Heideier salue la disponibilité des parents accompagnateurs lors des diverses sorties. Elles ne seraient pas possibles sans leur dévouement.

Jusqu'à aujourd'hui aucune sortie n'a du être annulée faute d'accompagnateurs.

Stage d'avril :

Un stage de soutien aux élèves en difficulté en prolongement des PPRE et autres dispositifs d'aide aura lieu dans notre école du 23 au 27 avril (1<sup>ère</sup> semaine de vacances) à raison de 5 matinées de 3 heures.

### Réponses aux questions soulevées par les représentants des parents d'élèves :

- Projet de nouvelle école : voir point 5 du présent PV
- A la rentrée de septembre 2018, notre école devrait passer à la semaine de 4 jours comme voté lors de la réunion extraordinaire du C.E. du 11 janvier 2018. Etant donné qu'une demande conjointe entre le C.E. et la mairie a été faite, il n'y a, à priori aucune raison que le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) en décide autrement.
- Le devenir des N.A.P. (Nouvelles activités périscolaires) pour 2018/2019 sera précisé par les élus lors de leur prochain bureau mi-avril. Le maintien des N.A.P sera conditionné au maintien des aides de l'état.
- Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de sept 2018 sont les suivants :

Monolingue						Bilingue					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
18	9	27	24	26	104	16	15	14	13	15	73

Soit au total 177 élèves. Le seuil fixé pour une fermeture de classe est de 182 élèves. De ce fait, et étant donné, la baisse de l'effectif des élèves pour la prochaine rentrée, le CSTD de fév 2018 a proposé :

- La suppression d'un poste en classe monolingue
- La création d'un demi-poste français en classe bilingue

Nous disposerions ainsi de :

- 5 postes en classes monolingues
- 1,5 postes Fra en classes bilingues
- 1,5 postes Ald en classes bilingues

Cette décision peut être révisée jusqu'en juin.

## 8. Projet de fête de fin d'année.

L'ensemble de l'équipe enseignante propose l'organisation d'une fête de fin d'année sous forme de spectacle. La représentation pourrait se faire à la salle Haag le vendredi 29 juin en soirée. Une option est prise pour la réservation de la salle et de la place de la libération à cette date.

Plusieurs versions possibles :

- Spectacle payant ou non + boissons + cafés desserts avec table sur la place, etc...
- Spectacle payant ou non + restauration complète comme année précédente
- Spectacle payant

Les enseignants organisent et préparent le spectacle (1h env). 2 représentations auront lieu pour pouvoir accueillir l'ensemble des parents.

Les parents s'occuperaient de la partie boissons et repas.

Mme Voisin s'occupera des factures et recettes

Le comité organisateur sera composé de :

Mme Niederberger, Mme Reymann, Mme Herth, Mme Sellner, Mme Schreyeck, Mme Voisin, Mme Barthelmebs, M. Heideier.

Mme Ruhlmann invite les participants à un pot !

La séance a été clôturée à 20h03

Le président :

Aimée Heideier  
Directeur



La secrétaire :

Hervé DISTEL



Membres du conseil :

Mme NIEDERBERGER

